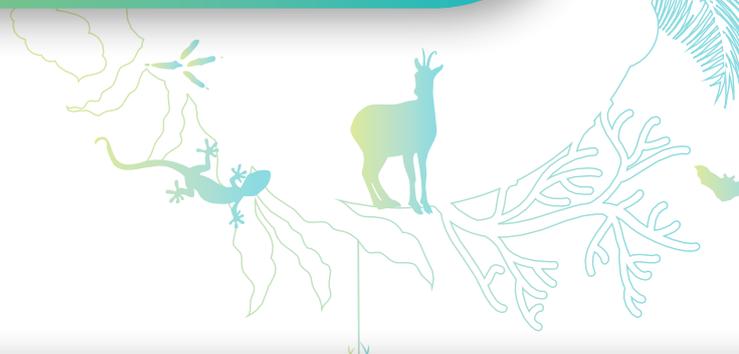


Livret de présentation de la RNR du Massif du Montious

Inauguration du 4 aout 2020



Réserve Naturelle Régionale
MASSIF DU MONTIOUS



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Plan arbre et carbone vivant

La Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) votée en Assemblée plénière de mars 2020 a pour ambition de « replacer le vivant au cœur du modèle de développement de l'Occitanie ». Le vivant est en effet un facteur clé pour la résilience du territoire dans le contexte de crise climatique. Les solutions fondées sur la nature représentent une vraie possibilité pour atteindre la neutralité carbone et améliorer la résilience des territoires.

Le Plan Arbre et carbone vivant constitue un des engagements forts de la Région Occitanie pour prendre sa part dans la mise en œuvre de la SrB, notamment en préservant les forêts naturelles patrimoniales et en restaurant la trame arborée hors forêt. La protection des vieilles forêts, puits de carbone et véritables laboratoires de la résilience face au changement climatique, en est l'une des actions phare. Les vieilles forêts sont des réservoirs de biodiversité, de carbone et protègent la ressource en eau. L'étude et la préservation de ces écosystèmes en bon état, résilients face au changement climatique, peut nous apporter des solutions d'adaptation durables.

Réserves naturelles régionales d'Occitanie



C'est dans ce cadre que la Région a validé la création, lors de l'Assemblée plénière du 16 juillet 2020, de la **14^{ème} RNR sur le Massif du Montious**, comportant notamment une vieille forêt pyrénéenne.

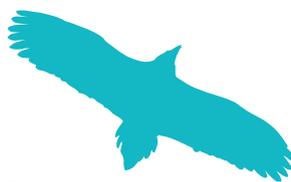
La Région est autorité compétente pour le classement, la réglementation et l'organisation de la gestion des Réserves Naturelles Régionales (RNR) existantes ou à créer sur son territoire, depuis le 27 février 2002 (loi « Démocratie de proximité »), dans l'objectif de renforcer la protection des sites naturels remarquables.

Les réserves naturelles apportent une protection réglementaire à des espaces présentant une biodiversité exceptionnelle. Ces réserves ont pour vocation de préserver ces cœurs de biodiversité pour les générations futures et d'en permettre l'accès et la découverte par un large public.

14 Réserves Naturelles Régionales (RNR) ont ainsi été créées en Occitanie par délibération du Conseil Régional depuis 2005. La Région protège ainsi protègent **12 286 hectares de nature exceptionnelle**, ce qui fait de l'Occitanie la **1^{ère} Région de France en surface de territoire protégé par une RNR**.

Sur chacune de ces réserves, la Région a désigné un ou plusieurs gestionnaires, qui mettent en œuvre le plan de gestion validé par le Conseil Régional. La Région finance les actions prévues par ces plans de gestion.





Réserve Naturelle Régionale du Massif du Montious

Créée par délibération du Conseil Régional n°2020 / AP-JUILL / 02 du 16 juillet 2020



© - Massif-du-Montious-Geoffrey-Grezes

Présentation générale

Surface | 738,59 hectares.

Situation géographique | Commune de Bordères-Louron, membre de la Communauté de Communes Aure et Louron, dans le département des Hautes-Pyrénées (65).

Propriété foncière | 1 unique propriétaire : la Commune de Bordères-Louron.

Topographie | Altitudes de 1590 à 2171 m.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, dans la vallée du Louron, la réserve naturelle régionale du Massif du Montious est constituée de 739 hectares de vieilles forêts, landes et zones humides remarquables d'altitude. Le site, identifié comme réservoir de biodiversité à l'échelle régionale, s'étage de 1 590 à 2 171 m d'altitude. Les principaux intérêts du site résident dans **la présence d'une vieille forêt pyrénéenne ayant un très fort enjeu patrimonial, d'un lac et des communautés végétales associées.**

Le site du Massif du Montious est la propriété de la Commune de Bordères-Louron, qui bénéficie de l'appui technique de l'association Nature En Occitanie sur les aspects biodiversité et gestion d'espaces naturels, depuis l'émergence du projet en 2013.



© - Massif-du-Montious-Geoffrey-Grezes

Le site présente un **échantillon remarquable de la diversité géologique, biologique et paysagère des Pyrénées centrales**. Du fait de l'étagement altitudinal, de la diversité des expositions et des substrats rocheux, de la présence de torrents, de replats humides et d'un lac d'altitude, les milieux sont diversifiés et permettent de constituer un paysage riche avec habitats rocheux, pelouses, landes, forêts diverses, tourbières, milieux aquatiques. La sapinière domine et est dans un bon état de conservation, avec un fort niveau de maturité, ce qui en fait une des plus remarquables des Pyrénées. Le site comporte également une zone assez importante de Pin à crochets, essence rare dans le secteur.

Le territoire du Massif du Montious constitue un réservoir de biodiversité, identifié comme tel dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). **Le patrimoine naturel du site possède une diversité remarquable en termes d'espèces et d'habitats naturels :**

- **des habitats naturels à fort enjeu** : vieille sapinière, tourbières, falaises froides, lac et landes d'altitude...
- **une faune remarquable** : Grand Tétrás, Chouette de Tengmalm, Perdrix grise, Gypaète barbu, Desman des Pyrénées, Murin d'Alcathoe...
- **une flore et une fonge rare et patrimoniale** : Potamot à feuilles de graminées, Listère cordée, Drosera à feuille ronde, Ramondie des Pyrénées... 312 espèces de flore inventoriées, dont 13 présentant des enjeux patrimoniaux.

Le site assure un rôle de continuité écologique souligné dans le SRCE régional, en tant que :

- réservoir de biodiversité, appartenance à la sous-trame des milieux forestiers et semi-ouverts,
- zones humides de tête de bassin versant,
- un territoire refuge en altitude afin d'offrir aux espèces une zone préservée pour faciliter leur adaptation au changement climatique.
- un site renforçant le maillage est-ouest d'espaces protégés pyrénéens, dans une continuité avec les RNR des Hautes Pyrénées (Aulon et Pibeste-Aoulhet), de l'Ariège (Saint-Barthélémy), et les réserves naturelles des Pyrénées Orientales (dont la RNR de Nyer).

Les forts enjeux naturels du site sont notamment en lien avec l'existence d'une vieille forêt pyrénéenne. Les vieilles forêts représentent à peine plus de 2% de la surface boisée des Pyrénées. Considérées comme des sites majeurs de la trame forestière pyrénéenne, les vieilles forêts, et notamment la vieille sapinière de Bordères Louron, présentent de forts enjeux de conservation au vu de la biodiversité qu'elles hébergent et de leur faible représentativité régionale.

Le site comporte également un très fort intérêt géologique, scientifique et patrimonial. Il s'agit du meilleur exemple local de formation de la chaîne Hercynienne, avec les étapes de la mise en place d'un pluton granitique. Présence de gabbros du Montious, leucocrates, diorites et chaos granitiques.

Principaux usages

- Randonnée pédestre ;
- Chasse : cerf élaphe, chevreuil européen, sanglier ; interdiction de tout autre acte de chasse dans le cadre de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) ;
- Pêche : 250 à 350 pêcheurs par saison sur le lac de Bordères-Louron ;
- Exploitation forestière : gestion irrégulière et en évolution naturelle ;
- Pastoralisme : équins, bovins.

Enjeux et mesures de gestion

Les objectifs de gestion doivent permettre la conservation d'un riche patrimoine naturel, tout en le faisant découvrir au grand public. Les objectifs proposés sont les suivants :

- Maintenir la qualité des paysages et le caractère sauvage et naturel du site.



© - Massif-du-Montious-Geoffrey-Grezes

- Maintenir le **rôle de réservoir de biodiversité** du site identifié par le Schéma Régional de Cohérence Écologique.
- Faire de ce site un **territoire privilégié d'études scientifiques** pour la gestion des habitats naturels et de la biodiversité, notamment face aux changements climatiques.
- Préserver les **espaces naturels et les cortèges d'espèces associés** :
 - Préserver et restaurer ou laisser en libre évolution les habitats naturels (vieille sapinière, tourbières, clairières, falaises froides...).
 - Conserver et restaurer la biodiversité et notamment les espèces remarquables.
 - Participer à la restauration du rôle de corridor écologique de la vallée du Louron et plus généralement la continuité écologique entre la chaîne pyrénéenne et son piémont.
- Gérer de manière durable les **ressources naturelles** :
 - Développer les partenariats et accompagner les pratiques de la pêche, de la chasse et du pastoralisme pour une bonne intégration des enjeux naturels du site.
 - Concilier une bonne gestion des ressources naturelles et le pâturage par la faune domestique et sauvage.
 - Accompagner une activité forestière durable en accord avec les documents de gestion forestière en vigueur, et en conservant les secteurs de vieilles forêts avec un principe de libre évolution.
- Améliorer les **connaissances sur les milieux naturels, les espèces, la fonctionnalité écologique, et la géologie** du site.
- Organiser la **gestion de la fréquentation du public de manière durable** et la concilier avec les **intérêts écologiques**.
- Mettre en valeur les **patrimoines naturel, géologique et culturel** du territoire, et valoriser les **potentiels pédagogiques** de découverte de la nature, d'éducation à l'environnement et de développement durable dans le respect de la naturalité du site.
- Développer une gouvernance partagée afin d'assurer une gestion durable et multi-partenaire en associant les habitants de la commune, les collectivités et les partenaires locaux dans la gestion du territoire.

Le plan d'aménagement forestier de la forêt communale de Bordères-Louron et le plan de gestion de la réserve naturelle devront être cohérents et élaborés dans un esprit d'étroite concertation.



© - Massif-du-Montious-Geoffrey-Grezes

Règlementation

Deux zones réglementées complémentaires ont été définies :

- **la zone de protection a vocation à accueillir, informer et sensibiliser le public.** Elle comprend les secteurs périphériques, dont le lac, sur lesquels les enjeux naturalistes sont moins prégnants et où la fréquentation du public est la plus importante.
- **la zone de protection renforcée a vocation à être une zone de quiétude.** Elle concentre les enjeux naturalistes et correspond à la zone la moins fréquentée par le public et la plus sensible au dérangement.

Durée du classement

Classement pour une durée illimitée.

Gestion du site

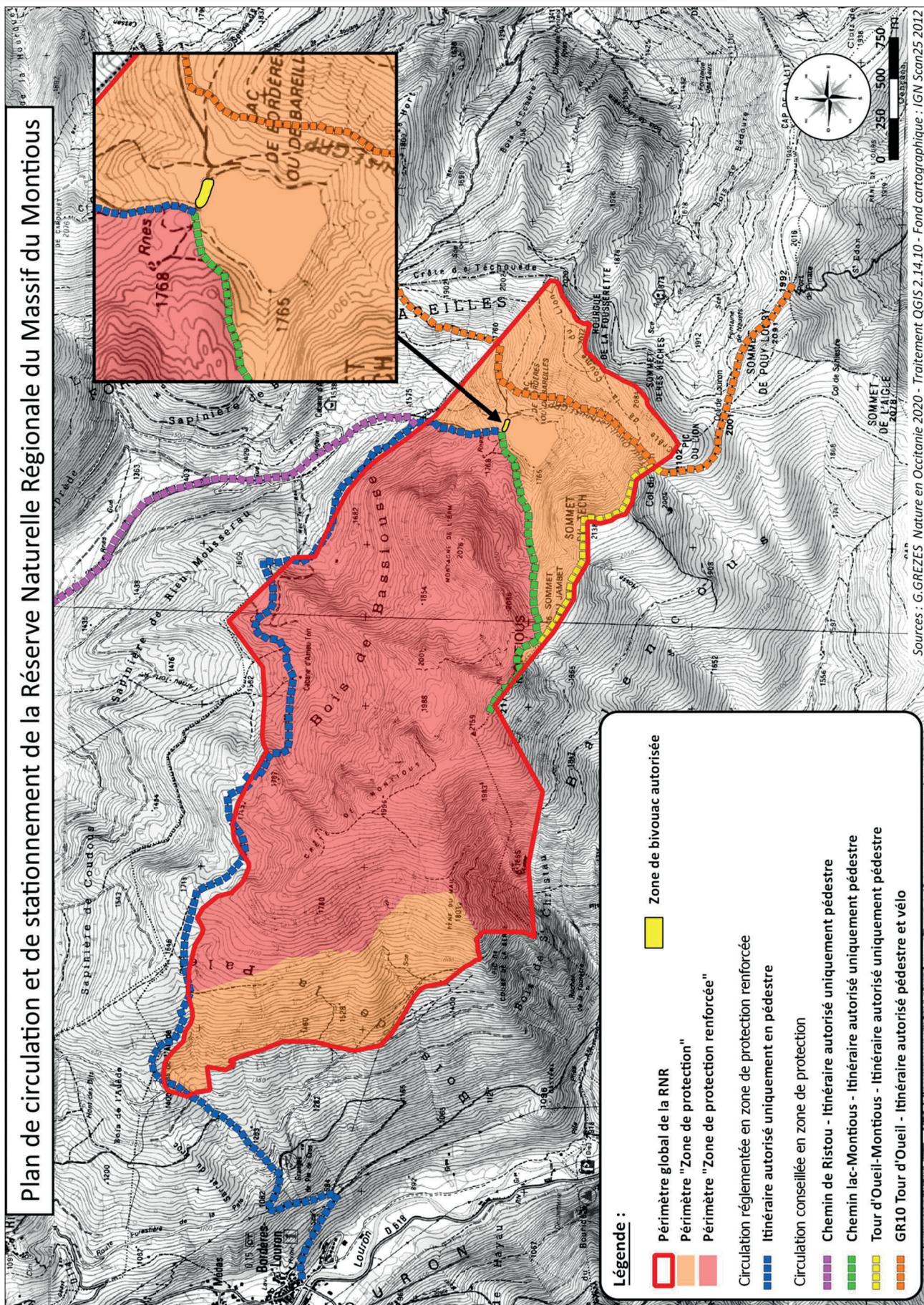
Candidats aux fonctions de Gestionnaire : La Commune de Bordères-Louron et l'Association *Nature En Occitanie* (NEO), en co-gestion.



© - Massif-du-Montious-Geoffrey-Grezes

Carte

de la localisation de la Réserve Naturelle Régionale
du Massif du Montious & des sentiers de randonnée





HÔTEL DE RÉGION

Toulouse
 22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9
 05 61 33 50 50

Montpellier
 201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2
 04 67 22 80 00

 @occitanie | laregion.fr

